

Subdélégation de crédits

N°

00668

- 6 FEV 1960

TERRITOIRE DU RUANDA-URUNDI

Service : des Travaux
Publics

SOUS-GESTIONNAIRE :
Mr.
l'Administrateur de Territoire
à

Dos. 03-600-22

R U H E N G E R I.

Distribution
ex. blanc : S/Gestionnaire ✓
ex. rouge : Gestionnaire.
ex. vert : Probudget
ex. jaune : Ordonnateur-Trésorier.
ex. bleu : Plan Décennal.
ex. blanc : Résidence.
ex. blanc : Minute.

Il est porté à votre connaissance que les crédits à l'article budgétaire :

R.U.	Budget	Exercice	Prévision	Article	Littera	Sous-littera	Gestion.	Indice du gestion.
9	I	0	9	I	3	3	0	2



Libellé :

Matériel non durable, mobiliers et fourniture des Travaux Publics en général. Frais d'assurances des bâtiments.

Rubrique: Entretien postes.

Qui s'élevaient à :

1 | 1 | 1 | 3 | 7 | 5 | 0 | 0

sont

{ majorés / }
réduits

de :

1 | 1 | 1 | 1 | 9 | 2 | 0 | 0

Vous êtes autorisé à engager et à liquider à concurrence de :

1 | 1 | 1 | 1 | 8 | 3 | 0 | 0

Destination, répartition du crédit subdélgué, etc...:

Suite à votre lettre n° C/325/T.P. du 28/I/1960, je vous retire la somme de 19.200 frs (arrondie) pour achat pour votre compte de peintures à Usumbura, étant donné que les prix à Usumbura sont de loins inférieurs que ceux à Ruhengeri.

Il y a lieu de compléter votre fiche de sous-gestionnaire spécialement réservée à la gestion de ce crédit.

Visa du Service du Contrôle budgétaire

Comptable et des Caisses.

Usumbura, le 5 février 1960

F. KESTEMAN

J. Elet

Usumbura, le 5 février 1960

Le Gestionnaire de crédits, TP/R-U

J. SCHEUFELE